



## RECAPITULATIF DE VOS EXIGENCES ET BESOINS

### Vous avez précisé les besoins suivants :

Votre pays de résidence habituelle est la France.

Vous voyagez à titre personnel.

Vous souhaitez vous assurer pour un séjour à la montagne, d'une durée inférieure à 90 jours consécutifs.

Vous souhaitez n'assurer qu'un seul voyage.

**La zone de destination, les dates de votre voyage, et le nom des personnes à assurer au titre de votre contrat sont indiqués dans vos Conditions Particulières. Nous vous invitons à vérifier l'exactitude de ces informations.**

Compte tenu de votre besoin d'assurance rappelé ci-dessus, vous avez choisi le produit **VOYAGEO NEIGE – FORMULE 1**, qui vous couvre contre les risques signalés par un ✓ :

L'assistance, le rapatriement et les frais médicaux en France et en Europe	✓
L'interruption de séjour	✓
Les forfaits de remontées mécaniques et cours de ski	✓
L'arrêt des remontées mécaniques	✓
Le bris du matériel de sport personnel	✗
La responsabilité civile vie privée à l'étranger	✗
La responsabilité civile locative	✗

Si vous avez choisi l'option **ANNULATION**, vous êtes également couvert contre le risque d'annulation de votre séjour.

Ce produit est assuré par INTER PARTNER ASSISTANCE, société anonyme de droit belge au capital de 31 702 613 euros, entreprise d'assurance soumise au contrôle prudentiel de la Banque Nationale de Belgique située Boulevard de Berlaimont 14 – 1000 Bruxelles – Belgique et immatriculée au Registre des Personnes Morales de Bruxelles sous le numéro 415 591 055, dont le siège social est situé 166 Avenue Louise – Bte 1 - 1050 Bruxelles – Belgique, prise au travers de sa succursale irlandaise située 10/11 Mary Street, Dublin 1, (compagnie numéro 906006) qui est régulée par la Central Bank of Ireland.

Si vous souhaitez formuler une réclamation concernant le produit souscrit auprès d'Inter Partner Assistance, vous pouvez le faire via le formulaire disponible sur notre site : <https://www.assurance-voyage.axa-assistance.fr/nous-contacter>. Si, le désaccord persiste après notre réponse, vous pouvez adresser votre réclamation au Médiateur de l'assurance par voie électronique, en complétant le formulaire de saisine disponible à l'adresse : <http://www.mediation-assurance.org> ou par courrier à l'adresse suivante : **La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09. Pour plus de détail sur les procédures de réclamation et Médiation, nous vous invitons à consulter vos Conditions Générales.**



Nous vous informons que pour la distribution de ce produit, les équipes de vente d'Inter Partner Assistance – succursale Irlande sont rémunérés sur la base d'un salaire annuel et toute prime éventuelle est calculée en fonction de la performance de l'entreprise et des performances personnelles.